

## **Rapport annuel d'activités**

### **Fonds de développement des territoires**

Une entente a été conclue avec le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire relativement au développement local et régional sur le territoire de Lévis. Cette entente couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 et exige la production d'un rapport annuel d'activités.

#### **Bilan des activités**

Les priorités d'intervention ont été consacrées selon la stratégie quinquennale de développement industriel et technologique (2015-2019) adoptée formellement par les élus ainsi que du plan d'action dans les secteurs de revitalisation et de la planification stratégique du développement sur le territoire.

Plus particulièrement, durant la période visée, la Ville a :

- procédé à l'acquisition de 4 propriétés stratégiques en développement industriel
- vendu 7 terrains pour l'implantation de nouvelles entreprises dans le secteur industriel
- octroyé 303 912 \$ en aides financières aux organismes de revitalisation qui ont produit le bilan de leurs actions et un plan d'action triennal qui a été adopté formellement par le conseil de la Ville et ce, afin de soutenir le développement commercial dans les secteurs en revitalisation;
- conclu 11 ententes avec des promoteurs pour permettre de protéger des milieux naturels dans leurs projets de développement commercial et résidentiel;
- autorisé 13 ententes promoteurs pour des travaux municipaux pour permettre des projets de développement commercial et résidentiel

## Bilan financier

La part du Fonds dont le ministre a délégué la gestion à la Ville est de 555 129,54 \$ pour le développement local et régional. Les montants liés à l'entente du fonds de développement du territoire ont servi à soutenir les entreprises et organismes du territoire dans leur développement, soit par du soutien technique, du référencement ou encore par des aides financières distinctives.

Un montant de 282 468,33 \$ a été consacré à la masse salariale pour permettre de défrayer une partie des salaires de professionnels, cols blancs et gestionnaires dédiés au développement du territoire.

De plus, diverses actions de communications ont été nécessaires pour permettre de faire connaître les différents services offerts par la Ville en matière de développement du territoire, mais également pour faire connaître les décisions prises par la Ville à ce niveau. Plusieurs sommes y ont été consacrées et (tout particulièrement un montant de 25 348,21 \$ en provenance de l'entente du fonds de développement a été utilisé à cette fin).

Un montant de 247 313 \$ a été consacré en aide financière pour les projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) soient :

• Patro de Lévis	7 800,00 \$
• Maison de la Famille Rives-Sud et Chutes-Chaudière - Projet l'heure des héros	35 000,00 \$
• Adoberge Chaudière-Appalaches	30 000,00 \$
• Corporation de développement du Vieux-Lévis	10 000,00 \$
• Entente inter-ministère et ville	10 000,00 \$
• AG Bio Centre	25 000,00 \$
• Travail Jeunesse	15 000,00 \$
• Club de gymnamic	4 163,00 \$
• Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	5 000,00 \$
• Corporation Charny Revit	7 000,00 \$
• AG-Bio Centre	12 500,00 \$
• Corporation du développement du Vieux-Lévis	20 000,00 \$
• Fondation au cœur de notre héritage	24 000,00 \$
• Coopérative Forêt d'Arden	15 000,00 \$
• Les Repas Desjardins	13 000,00 \$
• TRESCA	3 350 \$
• Centre de plein air de Lévis	8 000,00 \$
• Travail Jeunesse	2 500,00 \$

### **Priorités d'intervention**

Plusieurs entreprises du territoire ont été soutenues par une aide financière selon la politique d'investissement adoptée par la Ville et celle de la Société de développement économique de Lévis antérieurement.

Plus particulièrement, voici la liste de nos interventions financières sous forme de prêts auprès des entreprises :

- 7 entreprises en croissance ont été soutenues dont 2 dans le secteur tertiaire moteur, 3 dans le tertiaire traditionnel et 2 dans le secteur secondaire manufacturier;
- 4 entreprises en démarrage ont également pu être soutenues, dont 1 dans le secteur tertiaire moteur, 1 dans le secteur manufacturier, 1 dans le secondaire tertiaire traditionnel et 1 dans le secteur primaire;
- 2 entreprises en transfert dans le secteur traditionnel.

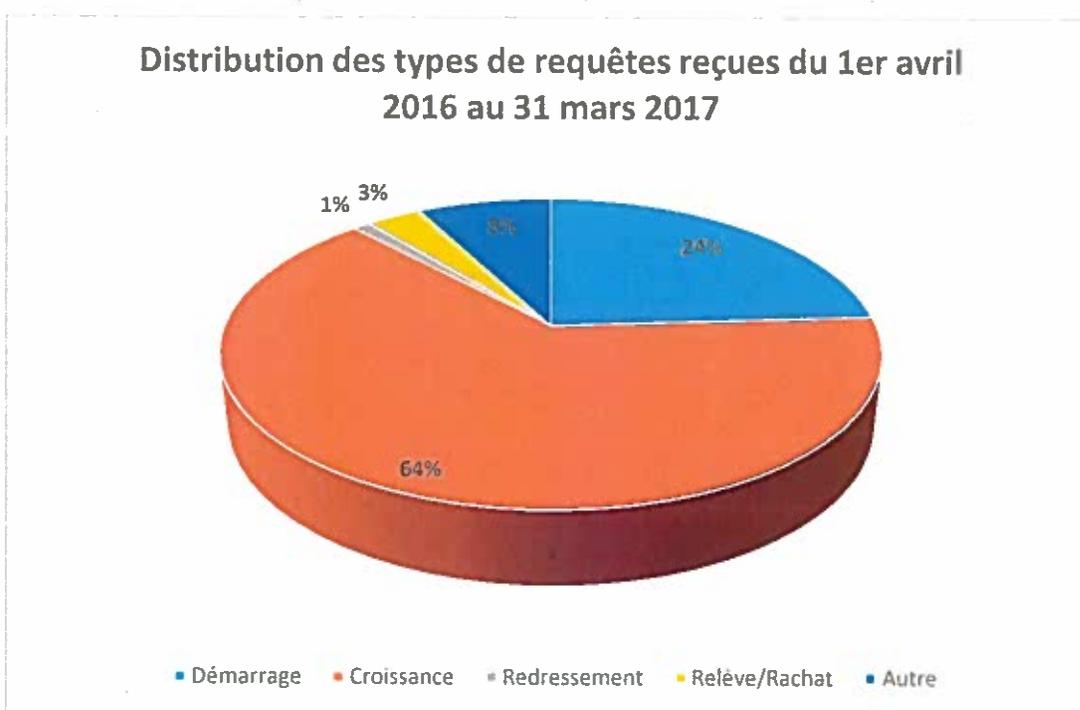
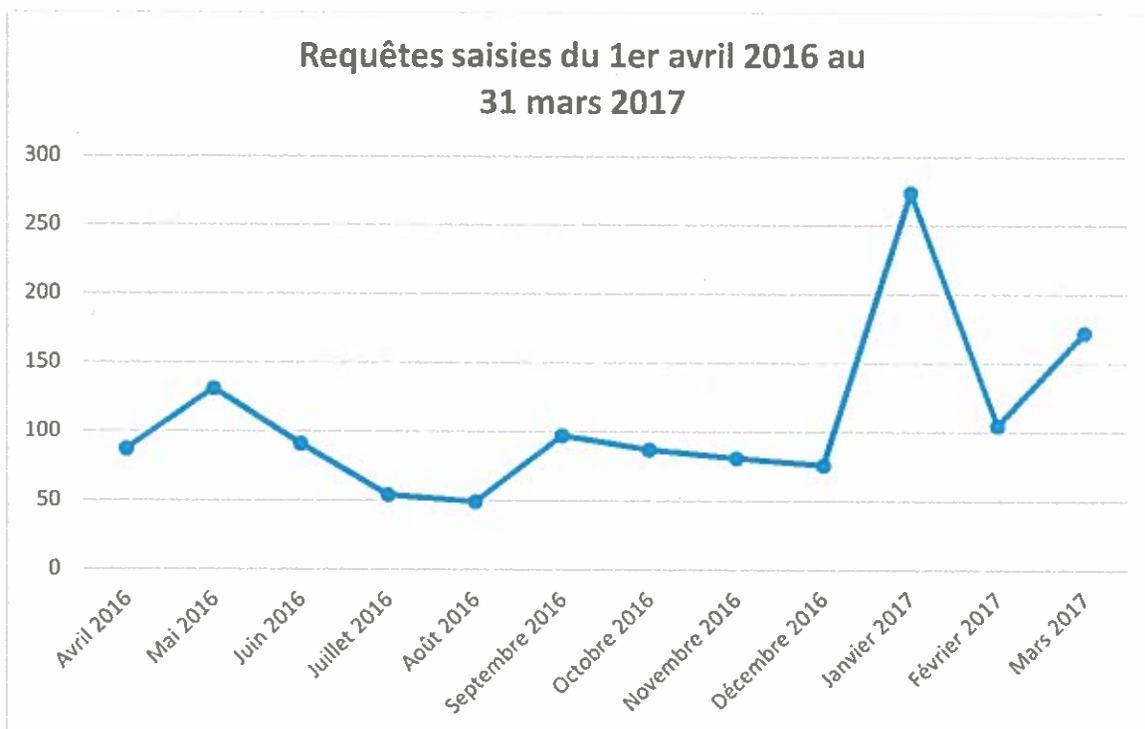
Parmi celles-ci, 6 d'entre elles étaient octroyées à des jeunes entrepreneurs et 3 en économie sociale.

Quant au nombre d'emplois créés, 22 emplois ont pu être créés avec le soutien à ces entreprises et ce, sans compter que ce soutien a permis de maintenir 109 emplois sur le territoire.

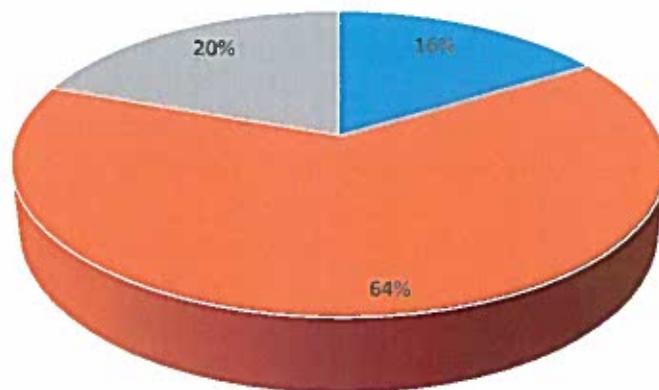
Pour le soutien aux projets structurants, les projets ont permis de créer plus de 2 emplois et le maintien de plusieurs emplois.

Le service-conseil et le soutien aux communautés offerts par la Ville reposent sur 22 ressources à temps plein qui consacrent plusieurs heures par jour à répondre aux besoins des entreprises ou communautés.

Voici quelques informations en lien avec le service-conseil offert pour la période.

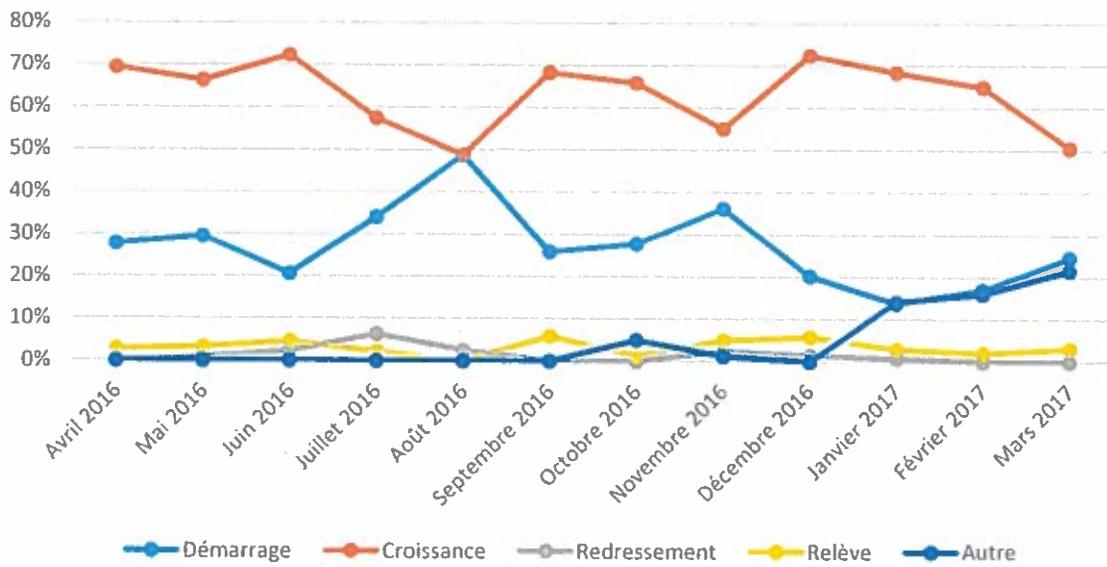


**Distribution des types de soutien offerts du 1er avril 2016  
au 31 mars 2017**

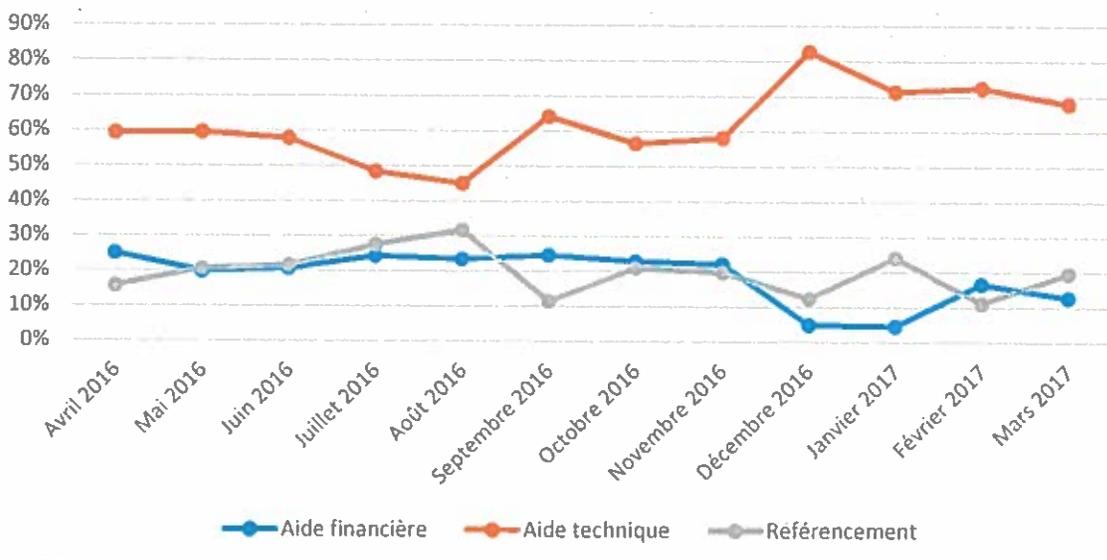


■ Aide financière ■ Aide technique ■ Référencement

**% des types de requêtes reçues du 1er avril 2016 au 31 mars 2017**



**% des types de soutien offerts du 1er avril 2016 au 31 mars 2017**





Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Lévis tenue le vingt-six juin deux mille dix-sept à dix-huit heures quarante et un, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis et à laquelle séance il y avait quorum.

---

**CV-2017-06-51**

**Adoption du Rapport annuel d'activités du fonds de développement du territoire et confirmation relative aux priorités de développement**  
Document d'aide à la décision DEV-2017-138

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Rapport annuel d'activités du fonds de développement du territoire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-138.

De confirmer les priorités de développement commercial décrites au plan d'action collectif triennal 2016-2018, soumis par Revitalisation village Saint-Nicolas, Corporation Charny revit, Rues principales Saint-Romuald inc. et Corporation de développement du Vieux-Lévis, adopté par la résolution CV-2016-01-24.

De confirmer les priorités de développement industriel et technologique décrites dans la stratégie quinquennale de développement industriel et technologique, adoptée par la résolution CV-2015-12-09.

Adoptée à l'unanimité